



Compte-rendu CSE de la réunion du 21 et 22 mai 2025

AU MENU DU JOUR

Charge de travail

Une charge de travail correcte sur tous les périmètres jusque fin août excepté pour la Normandie, c'est pour cela que la CGT a demandé au CODIR ENDEL (*Comité de Direction*) de revoir sa position ! En effet, celui-ci privilégie notre filiale ACE pour la préfabrication de tuyauterie du chantier NORMAND'HY (Air Liquide) que le sous-traitant et Europipe ne sont plus en mesure d'absorber à la suite d'aléas client au détriment de la région Normandie qui pourtant a participé activement au chiffrage de l'affaire. Néanmoins, il faut rester vigilant car la Direction n'a aucune visibilité sur la charge de travail à compter du mois de septembre à l'exception de la Bretagne et du Sud-Ouest.

Projet de développement commercial

Après **Aurora**, que notre **PDG a détricoté**, un énième projet pour redynamiser l'industrie va être mis en place. L'objectif "atteindre 200 millions de chiffres d'affaires en 5 ans soit 40 millions d'augmentation avec 3 axes stratégiques identifiés, en complément de nos marchés historiques" :

- **La Défense,**
- **L'industrie chimie fine cosmétique & pharmaceutique,**
- **L'hydrogène et la décarbonation.**

Pour y parvenir, la Direction met en avant la volonté de s'entourer de partenaires (génie civil, électriciens, confrères, etc...) et de sous-traitants dans nos métiers afin de diversifier son offre pour avoir la capacité d'augmenter la charge de travail.

La CGT a rappelé à la Direction qu'elle n'est toujours pas en capacité de maîtriser la sous-traitance ; pour exemple, c'est la cause de la fermeture d'Etoile/Rhône ! Le CSE a demandé de mettre l'accent sur le recrutement afin de conserver notre savoir-faire et garantir la maîtrise de nos affaires.

En conclusion, après avoir supprimé le service commercial et le service maintenance à coût de centaines de milliers d'euros en primes de départ,

Le CODIR ENDEL fait machine arrière et doit reconstruire un service commercial indispensable pour retrouver de l'activité à la hauteur de l'Industrie. Le coût de ces « nouvelles » fonctions sera à la charge des régions.

La CGT veillera à ce que le projet préserve les emplois de l'industrie !!!

ARCELOR MITTAL :

Suite à l'annonce de suppression d'environ 600 postes chez ARCELOR MITTAL en France, le CSE a demandé à la Direction un **plan B** afin d'anticiper les conséquences pour les salariés qui travaillent avec ce client. Pour la Direction aucune inquiétude à avoir, la charge de travail n'est pas impactée !!!

Pour preuve le jour du CSE nous avons appris la perte du contrat d'ELENGY à Montoire de Bretagne alors que depuis des mois la CGT les alerte à ce sujet. Aujourd'hui la Direction n'a anticipé aucun **plan B** pour les salariés !!!

Une nouvelle fois, nous allons devoir trouver une solution pour chaque salarié dans l'urgence.



Fiche de Paie

Pour donner suite à vos remontées concernant l'affichage de l'IBAN complet sur nos fiches de paies, le CSE a demandé à la Direction de supprimer cette information. Et devant le refus catégorique de la Direction du service paie nous avons demandé que le CODIR ENDEL prenne la main sur le sujet pour griser une partie de l'IBAN.

Le CSE reviendra vers vous sur le sujet.

Activité du Thermique

Après une suspension de séance demandée par la CGT et près de 2 heures de négociations.

La Direction s'est engagée envers le CSE à repositionner l'ensemble du personnel restant avant fin juin date à laquelle le site devrait fermer puis être vendu. La CGT a également obtenu la révision d'un avenant au contrat de travail pour une salariée qui bénéficiera du télétravail suite à l'arrêt d'activité thermique.



Coopération entre l'Industrie et l'Energie

Afin d'alimenter l'atelier de Seclin, la Direction du COREST (Energie) et HDF/IDF (Industrie) se sont entendu pour envoyer la préfabrication de **12 000 pouces** de tuyauterie à l'atelier. Les équipes de Seclin et du COREST se réjouissent de cette coopération qui fait grandir toute l'entreprise **grâce au travail de qualité des salariés.**

La CGT demande la poursuite de cette pratique et de l'élargir à l'ensemble de l'Industrie.



DIVERS/ Négociations en Central



DSC : le rôle du DSC (Délégué Syndical Central) est de négocier avec la Direction les accords applicables dans toute l'entreprise.

Le CODIR ENDEL a décidé d'arrêter la négociation en cours sur la classification qui aurait permis de revoir le positionnement sur 3 niveaux (débutant, confirmé et expert) dans chaque métier sur la grille de classification afin que chaque salarié soit positionné selon ses compétences, son autonomie et son expérience. Au lieu que chaque métier soit dans le même niveau de cotation (C5, C6, D7 etc...). C'est pourquoi la CGT a informé la direction qu'elle ne participera plus aux négociations centrales qui ne vont pas dans l'intérêt des salariés.

N'hésitez pas à remonter vos remarques aux élus locaux CGT, nous sommes là pour vous représenter !

N'OUBLIEZ PAS DE CONSULTER

LE BLOG DE LA CGT : <http://www.cgt-endl-gdf-suez.com/>

Ou le Facebook ENDEL CSE Industrie et Energie

